

lorraine • 3

nancy • metz •
bar-le-duc • épinal •
sarreguemines

Compte rendu de l'instance de proximité 13 novembre 2023

Point 1 : Editions ICI et 4^{ème} poste de scripte

Ce point s'est tenu alors que le mouvement de grève est toujours en cours.

La direction a évoqué l'atelier du 16 octobre dernier avec les 3 scriptes. Un autre atelier, plus large, intégrant toute la filière édition, est prévu pour le 20 novembre. Pour traiter le « *qui fait quoi dans la fabrication du JT ?* » et « *comment réfléchir ensemble sur comment organiser les choses ?* »

Sur le sujet du 4^{ème} poste, vacant depuis la reconversion d'un scripte, la direction précise qu'il sera mis en œuvre rapidement.

Sur la question des amplitudes horaires, tout n'est pas réglé. Pour les salariés en forfait jour, la procédure n'est pas simple.

On évoque la notion des 2 mois glissants et des dépassements de plus de 10 jours sur ces 2 mois. Ça passe déjà par le fait de renseigner les RIA, et s'il est constaté que des salariés dépassent 11 heures par jour, un entretien (ou au moins un échange) se tient avec le chef de service.

La rédactrice en chef s'est dit complètement au fait de ce problème d'amplitudes et charges de travail. La réponse doit être harmonisée au plan national.

Pour FO, cela mérite d'être simplifié, et une solution serait qu'il soit acté que les 39 heures hebdomadaires soient effectuées sur 4 jours, donc avec la mise en place d'organisations de travail sur 4 jours sans changement du nombre de RTT.

La direction nous a dit que les audiences sont bonnes selon Mediamétrie, mais, sur le terrain, les remontées sont très différentes. Une des critiques qui remonte est que c'est beaucoup trop long, et que c'est trop confus.

A été évoqué ensuite la journée du 3 novembre, avec plusieurs incidents ayant occasionné un AT pour une scripte.

La rédactrice en chef nous a expliqué qu'elle avait fait sa propre "enquête" pour comprendre ce qui s'était passé.

Le prompteur de la présentatrice s'est retrouvé complètement dans le désordre, sans que les personnels en régie ne s'en rendent compte. Elle a donc tenté de reconstituer ses lancements de tête. Tout cela a été assez épouvantable.

Une élue a proposé qu'une enquête puisse être faite avec l'objectif de la réalisation d'un arbre des causes. Car nous avons les vécus, les ressentis mais pas encore de retour sur ce qui peut expliquer cet incident technique.

La cheffe de centre a également fait son enquête, notamment auprès des personnes qui étaient aux manettes et qui ont subi cet incident.

La directrice régionale a proposé que toutes les personnes qui ont participé à ce JT puissent se mettre une heure « autour de la table » très rapidement, peut-être cette semaine, afin de parler de tout cela.

Point 2 : L'alternante au web

La rédactrice en chef a rappelé le contexte : le 11 septembre dernier, le précédent alternant au web avait décidé de rompre son contrat. Or, la direction numérique a le souhait que chaque antenne puisse avoir un alternant au numérique. Une recherche a donc été engagée et un profil intéressant a été repéré.

Concernant le tuteur, celui du précédent alternant a été quelque peu « refroidi » par ce qu'il s'est passé, ce qui est tout à fait normal. Il ne se sentait donc pas très à l'aise pour reprendre le nouveau tutorat. Du coup, il a été proposé la solution d'un co-tutorat avec une autre journaliste (qui va donc être formée très rapidement à cet exercice). Et elle sera planifiée plus souvent sur le numérique.

Débat : est-elle juste une alternante sur le numérique, ou peut-elle toucher au linéaire ? Réponse : il n'est pas exclu que cette alternante soit amenée à être initiée au linéaire : c'est logique quand on est dans une chaîne de TV ! Mais pas avant qu'elle soit 100% formée sur le numérique. Car c'est avant tout une journaliste qui sera formée au numérique.

Point 3 : La charge de travail de l'éditrice web et autres sujets au numérique

Présent pour ce point, le coordinateur numérique qui précise que les charges de travail de l'éditrice web sont connues depuis longtemps ; il ne comprend pas la question.

Lors des congés, les tâches de l'éditrice absente sont réparties entre les deux autres éditeurs du Grand Est, en fonction des priorités.

Il y avait notamment des « story insta » à fabriquer pendant son absence, et cela n'a pas été fait : cela n'a pas été jugé comme étant des tâches prioritaires.

« Les éditeurs web s'auto-remplacent entre eux, mais évidemment, la même charge de travail ne peut pas être réalisée. »

Certains élus ont dit ne pas comprendre que l'éditrice ne soit pas remplacée quand elle n'est pas là (car c'est forcément du mode dégradé quand il manque du monde).

Évoqué aussi dans le cadre de ce point numérique : le nombre de week-ends effectués par le RCA numérique lorrain.

Ce qui a des conséquences, déjà en terme de fatigue mais aussi pour le service, car s'il fait le week-end, il n'est pas là 2 jours en semaine !

La directrice a expliqué qu'il y a des équilibres, notamment après des périodes où les alsaciens et champardennais ont effectué beaucoup de week-end.

Pour la planification future, il a été précisé que le RCA numérique apporterait sa patte dans les affectations entre les créneaux matin, journée et soir.

Enfin, les élus ont demandé la mise en place d'un « espace de discussion » à propos du numérique.

La directrice régionale a répondu qu'il faut en déterminer les contours, les objectifs, les participants.

Elle s'est dit favorable à l'idée, et ajouté que cet espace pourrait avoir lieu en janvier.

Seraient invités les journalistes web, mais aussi les gens qui font l'UCC multimédia (monteurs, thèque, etc...).

Point 4 : OPEN MEDIA, formation et déploiement

Il a été confirmé que les dates n'ont finalement pas changé : la bascule est prévue dans la nuit du 21 au 22 novembre.

Concernant les formations, le programme est terminé. 4 personnes n'ont pas été formées (à cause d'absences, etc...). Et notamment alors qu'elles ont plusieurs casquettes, et doivent donc suivre plusieurs cursus. Ces personnes le seront donc après la bascule, ainsi que des CDD qui n'auraient pas été formés.

Tout le monde aura été formé, sauf les maquilleuses, les OPV et les électros. Alors que pour la mise en place d'Imedia, l'ensemble des personnels avait été impliqué !

Qu'en est il des bugs ? Notamment l'action (de retour clavier) risquant d'effacer tout le conducteur ? La direction nous a répondu qu'il ne s'agissait pas d'un bug mais d'un paramétrage. Le sujet a été remonté à l'équipe projet (qui devra ensuite remonter au prestataire).

Autre problème : la disparition des *versionning* ! Cela signifie que s'il y a une modification à faire, il y a nécessairement besoin d'une nouvelle coquille. Or, au dernier moment, qui pourra se charger d'effectuer la création de ces coquilles ?

Point 5 : Retour sur les tournages NJP

FO a souhaité inscrire ce point à l'ordre du jour suite à un étonnement après avoir constaté que des OPV, initialement planifiés sur plusieurs tournages au NJP en vue de la PAE fabriquée par l'antenne, s'étaient vus déprogrammés sur 2 des 4 jours et remplacés par des JRI.

L'explication est qu'il y avait absence du réalisateur ces 2 soirs là (à la différence des 2 autres). Surprenant quand même, alors qu'il s'agit de personnels parfaitement capables de « faire le job » même en l'absence de réalisateur, et en sachant qu'ils étaient en équipe avec le rédacteur. Bon nombre de productions ont pu se faire de la sorte sans que cela pose problème. Sauf que dans ce cas précis, c'est de cette façon que ces tournages étaient prévus. Mais la direction y sera plus attentive les prochaines fois.

Plus largement, les élus ont demandé que les sorties des OPV puissent être sacralisées. Qu'il soit acté par exemple que des tournages prévoyant la présence d'OPS soient prioritairement proposés aux OPV, lorsqu'ils sont disponibles.

La direction a répondu qu'elle confirmait qu'il n'y avait pas de règle par rapport à la présence permanente des réalisateurs pour qu'ils soient affectés sur des tournages, et qu'elle s'efforçait de les planifier en priorité sur des tournages avec OPS, à l'exemple des « immersions » (même s'il est rappelé que les JRI savent aussi gérer les entrées son). Après, ils sont souvent déjà programmés sur des projets tels « Succulent ».

Point 6 : Les suites après l'inspection effectuée à Metz en mars dernier

Les 20 et 21 mars dernier, 2 élus (Bruno Espalieu, de la CSSCT, et Bruno Demange, secrétaire de l'instance) ont effectué une visite d'inspection à Metz et ont mené 12 entretiens avec des salariés. De cette visite est sortie un rapport qui a entraîné des actions suite à la plupart des points évoqués.

Dans la plupart des cas, les actions ont permis d'éclaircir les choses ou de régler les problèmes soulevés.

Il demeure certains points qui restent d'actualité aujourd'hui.

Par exemple, au sujet de la présence d'une cabine speak mais qui n'est pas utilisée, au motif que ce n'est plus le modèle préconisé par la direction du Réseau.

Les élus se sont étonnés de cette réponse : autant ils pourraient comprendre que l'installation d'une cabine soit refusée pour ce motif, autant, là, puisqu'elle est déjà là, pourquoi s'en priver ? Sachant que d'autres sites de locales également équipés de cabines continuent à les utiliser...et que celle-ci serait bien utile alors que les salles de montage sont côté rue, et qu'il y a des travaux bruyants (devant se poursuivre durant un long moment) qui, bien souvent, perturbent les enregistrements de commentaires.

Encore une fois, il ne s'agit pas de demander l'achat ou l'installation d'équipements, mais juste de pouvoir utiliser un équipement déjà présent.

Sujet plus grave, probablement LE sujet à régler sur ce site de Metz, celui de la non visibilité du travail effectué. Du fait de la faible audience sur la TNT, et des grandes difficultés pour trouver les replay sur le net (en raison notamment du nom de l'édition, peu intuitif, peu connu, et sur lequel il n'y a plus une seule communication permettant de lui donner une notoriété).

Tout le monde en est convenu : il n'est pas agréable de se dire qu'on ne travaille pour personne.

Mais que faire ?

La direction a rappelé la tentative législative pour obliger les fournisseurs d'accès à Internet, mais cela n'a pas fonctionné. Elle a également rappelé que la seule chose qui serait à sa main aujourd'hui serait de remettre la diffusion de la locale de Metz sur toute la Lorraine. Mais cela suppose alors une réflexion éditoriale. La rédactrice en chef a rebondi sur cette idée et proposé que l'on attaque une réflexion avec l'équipe dès janvier, pour une offre cohérente et renouvelée.

Pour les élus, il faudrait que cette réflexion se fasse sans la contrainte de la diffusion de l'édition (avec par exemple la diffusion de Face à Face sur toute la Lorraine ces jours-là).

Voilà qui pourrait résoudre un autre problème : la faible présence de l'actualité de la Moselle à l'échelon régional.

Un autre point évoqué dans le rapport a fait l'objet de débats : le nombre de fois que le RCA, rédacteur en chef de la locale est appelé à Nancy, alors que son rôle clé est reconnu à Metz, et qu'il a même été acté qu'il devenait l'interlocuteur unique pour l'activité de l'équipe d'actu 57.

Il nous a été répondu qu'il était lui aussi, comme les autres, RCA de la rédaction régionale, et que, par ailleurs, il était important pour son évolution (et aussi pour qu'il monte en compétence) qu'il vienne de temps en temps à Nancy.

Principal problème : ces jours-là, il y a nécessité de le remplacer sur des jours de semaine (où il est absent puisqu'en week-end !).

Autre point, pointé dans le rapport et non solutionné aujourd'hui : le besoin d'un stationnement vélo dans le sous-sol de l'immeuble !

La direction nous a répondu qu'une demande avait été faite au syndic, et que le sujet devait être évoqué dans la prochaine AG de la copropriété. Si les propriétaires valident la décision, et dans l'attente, il existe la solution d'un parking vélo gratuit et surveillé au parking République. La direction a ajouté qu'une note sortirait bientôt pour rappeler qu'il est interdit de monter son vélo dans l'espace de travail (exception faite de trottinettes pliables).

Dernier sujet : le potentiel prévu pour l'édition, et en particulier pour tourner des marbres.

La direction a expliqué que ce potentiel était de 3 équipes par jour d'édition, et que la planification d'équipes supplémentaires pour tourner des marbres devait forcément être prise sur d'autres activités. Et que c'était d'autant plus compliqué qu'il y avait désormais 3 semaines supplémentaires de diffusion.

Le souci, c'est que, le jour de la reprise après la pause de la semaine de la Toussaint, il y avait 0 marbre (ce qui place les équipes en difficulté s'il y a le moindre aléa).

Point 7 : Point Emploi

Poste de JRI à Epinal

Une personne, actuellement en CDI (dans une autre entreprise) est identifiée. Une proposition salariale va lui être faite, et si cela lui convient, elle démissionnera de son poste actuel, et devra probablement respecter un temps de préavis.

Le recrutement sera peut-être acté au Copil de décembre, mais ce n'est pas sûr.

Poste de monteur à Nancy, libéré par une cheffe monteuse voici quelques mois

La direction nous a répondu que la réflexion continuait, et cela dépendrait aussi du budget qui sera arrêté pour 2024.

« Le service montage fonctionne » nous a t'on dit : « il n'y a pas de difficulté supplémentaire ! ».

Quant au poste de 4^{ème} scripte, l'objectif est qu'il soit publié d'ici la fin de l'année.

Point 8 : Prévention santé mentale

Il y a les dispositifs existants : les primo-écoutants, mais ce n'est pas toujours très efficace.

Il existe des formations spécifiques, mais il n'y en n'a pas aujourd'hui qui soient proposée dans le Réseau. Elles sont pourtant aussi importantes que celles sur les 1ers secours (sachant que sur les 1ers secours, elles se font sur la base du volontariat).

La direction envisage t'elle que ce soit proposé dans le plan de développement des compétences ? La question est posée, et le sujet fera l'objet d'une réflexion.

Point 9 : Entretien des sanitaires à Metz et dans les BEX

Dans le passé, le nettoyage était quotidien. Aujourd'hui, depuis de précédents appels d'offres, il ne l'est plus.

Ces appels d'offres se font sur la base de la « surface développée », avec des préconisations dans un cahier des charges techniques. Exemple pour Metz : il y a 265 m² et 15 personnes. Ce que le cahier des charges prévoit est que les prestations doivent permettre que ces 265 m² soient propres. C'est de cette façon qu'ils sont arrivés à prévoir des passages 3 jours par semaine.

Pour les élus (et les salariés), c'est insuffisant, notamment en ce qui concerne les toilettes. D'autant plus que le code du travail prévoit que cette désinfection doit être effectuée au moins une fois par jour.

Dans les BEX, les passages ne sont aujourd'hui qu'une fois par semaine.

La direction nous a donc répondu que de nouveaux contrats vont être passés et ceux-ci prévoient des passages quotidiens.

Pour les élus, il ne semble pas possible d'attendre la mise en place de ces nouveaux contrats : avant les choix des nouveaux prestataires, il faudrait que cela puisse passer par un avenant ou bien par des commandes supplémentaires.

En fin de réunion, la direction a ajouté une information : elle a souhaité rappeler que, pour ne pas surcharger le travail des assistantes de l'UOA, il sera rappelé que les salariés doivent remplir eux-mêmes leurs demandes de congés sur MonKiosque. Une sensibilisation sera engagée à ce sujet.

Prochaine réunion de l'instance le 15 décembre en Lorraine

N'hésitez pas à nous poser vos questions !

Vos élus FO de proximité : **Catherine Reggianini - Thierry Pernin - Sophie Bartholmé - Hervé Marchetti - Yves Quemener - Bruno Demange**